



# 2019

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ





# ÉDITO DE LA PRÉSIDENTENCE

**M. Noël Faucher,**

Président du CEPRI,  
Maire de Noirmoutier-en-l'Île,  
Président de la communauté  
de communes de l'île de Noirmoutier

**L**e CEPRI a acquis au fil du temps, et à travers une équipe pluridisciplinaire extraordinairement compétente, une expertise à nulle autre pareille pour ce qui concerne la question du risque.

Cette reconnaissance des qualités de l'association se traduit par une activité très dense, que je pressentais en tant que membre, à laquelle j'ai été confrontée et dont je peux témoigner en ma qualité de président du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation.

La richesse du CEPRI est incontestablement sa capacité à appréhender les aspects de la gestion du risque depuis la réflexion théorique et prospective jusqu'aux conseils pratiques délivrés aux techniciens des collectivités et des syndicats, sans oublier l'organisation de voyages d'études pour faire de l'analyse des politiques publiques et l'animation du comité d'experts pluridisciplinaires qui se réunit régulièrement autour de la directrice de l'association.

Très demandées partout en France, les équipes du CEPRI ont organisé et participé à pas moins d'une centaine de réunions au cours de l'année 2019 et animé 7 formations à destination des techniciens et des élus des collectivités et syndicats membres de l'association.

Reconnu et plébiscité pour ses compétences, le CEPRI est un acteur incontournable des politiques publiques déployées autour de la question des risques d'inondation. Partenaire reconnu de l'État, il est aussi la voix de ses membres, pour accompagner le mieux possible l'État dans sa volonté de construire des politiques publiques qui soient adaptées aux situations concrètes que connaissent les acteurs locaux.

Depuis sa création par un ensemble d'acteurs très visionnaires, le CEPRI mesure le chemin qui a été parcouru par la France sur l'ensemble de ces questions. Les équipes et les membres du CEPRI savent aussi l'importance qu'il y a à rester mobilisés et à faire fructifier ces savoirs et ces savoir-faire tant les défis qui sont devant nous sont particulièrement nombreux.

Cette capacité à toujours savoir se projeter a conduit, cette année, l'association à faire le choix d'appréhender la politique du risque dans sa dimension économique, pour mesurer l'incidence économique des politiques d'aménagement du territoire, en lien avec les obligations qui s'imposent aux collectivités au titre des risques naturels, et singulièrement des risques d'inondation.

Enfin, à travers ce rapport d'activités, on peut également mesurer la dimension européenne du CEPRI, qui gagne en puissance, avec un réseau de partenaires de plus en plus dense ; preuve également de la reconnaissance européenne de l'expertise de l'association sur tous les aspects des enjeux risques.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité qui renforcera l'ensemble des membres de l'association dans la fidélité de leur engagement au sein du CEPRI, et qui incitera beaucoup d'autres collectivités à rejoindre le CEPRI, pour que nous conjuguions nos forces, nos expertises et nos expériences afin de mieux protéger nos populations face à ces phénomènes naturels, porteurs de risques majeurs, qui vont aller s'amplifiant.

2019,  
EN QUELQUES  
FAITS MARQUANTS

— P. 3 —

COMPOSITION  
DE L'ASSOCIATION

— P. 4 —

MANIFESTATIONS  
2019

— P. 8 —

ACTIVITÉS 2019

— P. 10 —

RAPPORT  
FINANCIER 2019

— P. 18 —

SOMMAIRE



# 2019

## EN QUELQUES FAITS MARQUANTS



Participation, les 25 et 26 mars à Montpellier, aux **Assises nationales des risques naturels** “L’adaptation des territoires pour une société résiliente”



**Suivi des ateliers des territoires d’Auxerre et d’Épinal** “Faire de l’eau une source pour l’aménagement”, coordonné par la Direction générale de l’aménagement du logement et de la nature du ministère de la Transition écologique et solidaire

**Une nouvelle formation** proposée sur le ruissellement et **une formation personnalisée** sur la compétence GEMAPI à destination du Parc naturel marin du Golfe du Lion



Organisation d’un **voyage d’élus aux Pays-Bas** du 3 au 5 avril

**Intégration du CEPRI dans le projet Life Artisan** coordonné par l’OFB, sur le thème des solutions fondées sur la nature (SFN)

Participation active à l’**Audit PAPI national** mené par les inspecteurs généraux du CGEDD et de l’IGA

# COMPOSITION

## DE L'ASSOCIATION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

- **Président** : M. Noël Faucher, ville de Noirmoutier-en-l'Île.
- **Vice-Présidente** : Mme Marie-France Beaufile, AMF, sénatrice honoraire.
- **Vice-Président** : M. Gérard Malbo, Conseil départemental du Loiret.
- **Trésorier** : M. Alain Chambard, SyAGE.
- **Secrétaire générale** : Mme Stéphanie Anton, ville d'Orléans.
- **Administrateurs** : M. Christian Braux – Orléans Métropole, M. Daniel Benquet – ADCF, M. Michel Cortinovic – SMBVAS, M. Daniel Fréchet – EP Loire, M. Stéphane Haussoulier – Syndicat mixte de la baie de Somme Grand littoral picard, Mme Valérie Lacroute – EPAGE du bassin du Loing, M. Jean-Louis Léonard – UNIMA, M. Gérard Seimbille – EPTB Oise Aisne.

### AUTRES MEMBRES

- A** Agglomération de Nevers, Assemblée des départements de France (ADF), Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN), Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) ;
- B** Bordeaux Métropole ;
- C** Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB), Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut, Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communauté d'agglomération d'Agen, Communauté d'agglomération de Bastia, Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande-Atlantique, Communauté d'agglomération de la Région dieppoise, Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, Communauté d'agglomération Seine-Eure, Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, Communauté d'agglomération Vichy Communauté, Communauté de communes Auray Quiberon Terre-Atlantique (CC AQTA), Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes de l'île de Ré, Communauté de communes de l'île d'Oléron, Communauté de communes de Montequieu, Communauté de communes des Causses et vallée de la Dordogne (CAUVALDOR), Communauté de communes du Pays de Nemours, Communauté de communes du Pays fouesnantaies, Communauté urbaine de Dunkerque, Conseil départemental de la Gironde, Conseil départemental de la Seine-Marseille, Conseil départemental du Vaucluse, Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Conseil départemental du Gard, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil régional Centre-Val de Loire ;
- D** Département du Territoire de Belfort ;
- E** Établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont (EPA ORSA), EPTB Lys (SYMSAGEL), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Somme (AMEVA), EPTB Vistre ;
- F** Fédération des maisons de Loire de la Région Centre, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), France Dignes ;
- G** Grenoble-Alpes Métropole (La METRO), Guingamp Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A) ;
- L** Lorient agglomération ;
- M** Métropole Rouen Normandie – La CREA, Metz Métropole, Morlaix communauté, Mission risques naturels (MRN) ;
- N** Nantes Métropole ;
- O** Ordre des géomètres experts ;





- P** Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Châlons-en-Champagne, Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves, Pôle DREAM Eau & Milieux ;
- S** Saint-Malo agglomération, Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA), Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB), Syndicat mixte des bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline (SIBV Artigue-Maqueline), Syndicat intercommunal et interdépartemental de la vallée de l'Epte (SIIVE), SIVALODET, Syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge aval (SIVOA), Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa), Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (SMEAG), Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères (SMIGATA), Syndicat mixte interdépartemental de la vallée de la Lèze (SMIVAL), Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR), Syndicat protection contre inondations presque Île Ambès (SPIPA), Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (SYMADREM), Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB), Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la Région troyenne - Syndicat DEPART, Syndicat mixte des Bassins versants Saane Vienne Scie (SBVSVS), Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), Syndicat mixte du SCoT Sud Gard, Syndicat mixte Moselle aval ;
- T** Toulouse Métropole, Tours Métropole Val de Loire, Troyes Champagne Métropole ;
- U** Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord (USAN) ;
- V** Ville d'Ajaccio, ville de Blois, ville de Gennevilliers, ville de Macau, ville de Niort, ville de Palavas les Flots, ville de Paris, Villes de France.

## VIE DE L'ASSOCIATION EN 2019

### > 3 CONSEILS D'ADMINISTRATION

12 février, 15 mai, 8 octobre.

### > 3 BUREAUX

12 mars, 12 juin, 6 novembre.

### > 1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3 juillet suivie d'une manifestation sur le thème **"Réforme du système d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles et capacités du Fonds Barnier à mener une politique de prévention ambitieuse pour les prochaines années"**.



## L'ACTIVITE DU COMITÉ D'EXPERTS

Le Comité d'experts du CEPRI (créé en 2012) est un organe consultatif ayant pour but d'examiner les orientations techniques et scientifiques proposées par la structure. S'appuyant sur la pluridisciplinarité de ses membres, il délivre une solide expertise destinée à asseoir la qualité des réflexions du CEPRI. Le Comité se réunit deux à trois fois par an sur des sujets validés par le conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe du CEPRI. Le Comité d'experts du CEPRI est actuellement constitué de 11 membres.

**André Bachoc**, chef du Service central de l'hydrométéorologie et de l'appui à la prévision des inondations (SCHAPI).

**Jean-Marc Février**, avocat, professeur de droit public à l'université de Perpignan.

**Emmanuel Garnier**, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Caen, enseignant-chercheur au CRHQ, professeur invité à l'université de Cambridge (Clare Hall College).

**David Goutx**, directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Pays de la Loire.

**Frédéric Grelot**, chercheur-économiste à l'IRSTEA.

**Éric Daniel-Lacombe**, architecte.

**Julien Langumier**, ethnologue, chef de service DDTM 13.

**Bruno Ledoux**, consultant dans le domaine de la prévention du risque inondation.

**Magali Reghezza**, maître de conférences à l'École normale supérieure.

**Serge Tisseron**, psychiatre, docteur en psychologie, fondateur de l'Institut pour l'histoire et la mémoire des catastrophes (IHMeC).

**Freddy Vinet**, professeur de géographie à l'université de Montpellier III.

## LE CEPRI A ORGANISÉ ET ANIMÉ, EN 2019, 1 JOURNÉE :

*"Quel avenir pour le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles?"*

21 juin

## L'ÉQUIPE

### > 4 MEMBRES PERMANENTS

- **Stéphanie Bidault**  
(en poste depuis le 1<sup>er</sup> février 2007), directrice
- **Valérie Griffon**  
(en poste depuis le 22 novembre 2010),  
assistante de direction
- **Anne-Laure Moreau** (en poste depuis  
le 1<sup>er</sup> octobre 2008), chargée de mission
- **Rodolphe Pannier** (en poste depuis  
le 9 mars 2009), chargé de mission

### > 1 ARRIVÉE

**Maxime Pantarotto**, le  
12 novembre 2019, chargé de  
mission économiste de l'environnement.

### > 1 THÈSE CIFRE

**Solène Leray**, salariée doctorante, CDD 3 ans du  
08/01/2018 au 07/01/2021.

### > 3 DÉPARTS

**Thibaud Langer**, le 20 septembre 2019,  
**Gloria Sara Lazaro Climent**, le 30 septembre 2019,  
**Margaux Knispel**, le 15 novembre 2019.

### > 1 STAGE

Stage d'observation en 3<sup>e</sup> :  
**Thibaut Sauvage** du 11 au 15 mars 2019.



# 2019

## MANIFESTATIONS

### JANVIER

- 10/ COPIL ANRN à Paris
- 15/ Conseil d'administration de l'AFPCN à Paris
- 16/ GT REX à Paris
- 17/ Intervention à la journée technique "Des outils pour la GEMAPI" du CEREMA à Aix-en-Provence
- 22/ Réunion du collège Collectivités et parlementaires du Partenariat français pour l'eau à Paris / Colloque MAPUCE à Paris / 15<sup>e</sup> rencontre Géorisque, résilience et adaptation aux catastrophes naturelles à Montpellier
- 25/ GT GPATIC à Paris
- 29/ Infodays de la DG ECHO à Bruxelles

### FÉVRIER

- 4/ Atelier du PAPI des vals de l'Orléanais à Sandillon
- 5/ Comité du plan Seine à Paris / Participation à la journée thématique "Risques et territoires" du CEREMA à Nancy / GT ORSIL à Orléans
- 6/ GT REX "Prévention" à Paris
- 7/ Journée technique Risque inondations PCS Val-de-Marne
- 8/ Atelier du PAPI des vals de l'Orléanais à Sandillon
- 12/ Conseil d'administration du CEPRI et Bureau de l'AFPCN à Paris
- 13, 14/ GT ANRN et Audition du CEPRI à l'Assemblée nationale à Paris
- 14/ Réunion du groupe de suivi "Solutions fondées sur la nature" à l'UICN France à Paris
- 21/ Séminaire "Projet de territoire" organisé par l'EPT Grand Orly Seine Bièvre à Paris
- 28, 29/ Séminaire de restitution des ateliers des territoires "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement" à Épinal

### MARS

- 1<sup>er</sup>/ GT ORSIL à Orléans
- 5/ Réunion sur le décret ouvrages hydrauliques au MTES à Paris
- 6, 7/ Comité de suivi du projet H2020 Anywhere à Madrid
- 7, 8/ Réunion REBOND H2020 à Madrid
- 8/ Réunion FNHPA à Paris
- 12/ GT AFPCN/IMdR "Réseaux" à Paris
- 12/ Bureau du CEPRI et participation aux Assises de l'eau à Paris
- 13/ Journée du réseau PAPI/SLGRI "Les stratégies de réduction de l'aléa inondation dans les SLGRI et les PAPI : contenu des axes 6 et 7, analyse multicritère, etc." à Paris
- 13, 14/ Conférence européenne sur la perception du risque à l'université de Cergy-Pontoise
- 14/ AG PFE et GT AMC à Paris
- 19, 21/ Colloque Cap'Alert à Avignon
- 20/ Colloque FNHPA à Paris / Colloque Dignes 2019 3<sup>e</sup> Colloque national sur les digues maritimes et fluviales de protection contre les inondations à Aix-en-Provence
- 25, 26/ Assises Nationales des risques naturels "L'adaptation des territoires pour une société résiliente" à Montpellier
- 26 au 28/ Réunion du Working Group "Flood" à Lisbonne
- 29/ GT ORSIL à Orléans / Colloque GEMAPI Banque des territoires à Paris

### AVRIL

- 2/ Assemblée générale de France Dignes à Paris / Formation CEPRI sur "La réduction de la vulnérabilité" à Paris / Intervention au colloque Technicités à Paris
- 3/ Participation à la formation de la DGSCGC à Lognes / Atelier des territoires nationaux à Auxerre
- 3 au 5/ Voyage d'élus aux Pays-Bas
- 9/ CODOST du SCHAPI à Paris
- 10/ GT ORSIL à Orléans
- 10/ Journée d'information LIFE à Paris

- 11/ CMI Assises de l'eau à Paris / Réunion plateforme mondiale 2019 pour la réduction de catastrophe à Paris
- 18/ Conseil d'administration du PFE à Paris
- 25/ Rencontres avec le CEREMA et l'AdCF à Paris / Atelier de co-construction BE-GOOD à Orléans
- 29/ Audition du CEPRI au Palais du Luxembourg (Sénat) à Paris

### MAI

- 7/ Restitution des ateliers du PAPI des vals de l'Orléanais à Sandillon
- 15/ GT REX "Prévention" à Paris
- 15/ Conseil d'administration du CEPRI à Paris
- 16/ Journée du réseau PAPI/SLGRI "La gestion des inondations par ruissellement" à Paris
- 20/ GT ORSIL à Orléans
- 21/ Formation CEPRI "Les essentiels du risque inondation" à Paris
- 22/ GT AFPCN/IMdR "Réseaux" à Paris / Ateliers nationaux des territoires à Auxerre
- 27/ Participation aux rencontres des élus de Bourgogne-Franche-Comté sur la prévention des inondations à Chalon-sur-Saône
- 27 au 29/ ECCA 2019 à Lisbonne
- 28/ Comité de sensibilisation métropole francilienne à Paris

### JUIN

- 4/ Intervention au Congrès ASTEE à Fontevraud
- 5/ Participation à la réunion de la Commission urbanisme, logement, mobilités commune à France Urbaine, l'AdCF et la FNAU à Paris
- 6/ COPRNM à Paris
- 12/ Bureau du CEPRI et GT sur les risques littoraux à Paris / GT ORSIL à Orléans
- 13/ Formation CEPRI sur "L'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et la planification" à Paris



**17/** GT AMC “Séminaire économie environnement” à Paris

**18/** Comité national de suivi de l’atelier des territoires et COPIL ANRN à Paris / Webconférence du Réseau Ideal sur la prise en compte des risques d’inondation dans les PLU(i) à Paris

**18 au 20/** Réunion de préparation du projet REBOND à Barcelone

**19/** Rencontre avec les inspecteurs généraux en charge de l’Audit PAPI / 30 ans de l’ADCF à Paris

**20/** AG AFPCN à Paris

**21/** Comité d’experts “Quel avenir pour le régime d’indemnisation des catastrophes naturelles ?” à Paris

**24/** CA PFE à Paris

**26, 27/** Rencontres nationales des SCOT (stand) à Metz

**27/** Haut conseil pour le climat à Paris

## JUILLET

**2/** Journée du réseau PAPI/SLGRI “État d’avancement de la mise en œuvre de la DI, perspectives et conséquences pour les territoires, les SLGRI et les plans d’actions” à Paris

**3/** Assemblée générale du CEPRI à Paris

**4/** CMI et rendez-vous avec le député M. Buchou sur les risques littoraux à Paris / COPIL élargi ORSIL à Orléans

**9, 10/** Interreg France-Angleterre à Londres

**17/** Rencontre UNDRR à Bruxelles

## SEPTEMBRE

**17/** Participation à la Matinée AMIF à Paris

**18/** Formation de la DGSCGC à Lognes /Présentation aux “Défis cartes blanches : amélioration de la résilience des quartiers face au risque inondation”, DDT Oise à Jouy-le-Moutier / CA du PFE à Paris

**19/** Comité du Plan Seine, mise à jour du PGRI à Paris / Rencontre avec les inspecteurs généraux de l’Audit PAPI à Paris

**20/** Participation au colloque du Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie à Ouville-la-Rivière

**24/** Formation CEPRI sur “L’intégration du risque inondation dans les opérations d’aménagement et l’urbanisme opérationnel” à Paris

**27/** Journée du Pôle Dream : “L’eau pluviale dans la ville : pour que chaque goutte compte !” à Orléans

## OCTOBRE

**1<sup>er</sup>/** Séminaire de la DRIEE sur la culture du risque inondation à Paris

**2/** Réunion comité d’orientation du CEREMA à Paris

**3/** CMI à Paris

**8/** Journée de sensibilisation au risque inondation des établissements de santé à Orléans / Conseil d’administration du CEPRI à Paris / Séminaire de restitution Ateliers des territoires “Faire de l’eau une ressource pour l’aménagement” à Auxerre

**9/** Comité de suivi du grand prix d’aménagement “Territoires en, mutation exposés au risque” à Paris / Journée du réseau PAPI/SLGRI “Réduction de la vulnérabilité de l’habitat : quel lien possible avec d’autres politiques publiques (rénovation énergétique, amélioration de l’habitat, ...) ?” à Paris

**14/** Comité du Plan Seine, mise à jour du PGRI à Paris

**15/** Formation CEPRI sur “Le risque de ruissellement” à Paris

**17/** Congrès ADF à Bourges

**18/** Réunion sur la mise en œuvre du décret PPRi au MTES à Paris

**16, 18/** Réunion du Working Group “Flood” à Helsinki (Finlande)

**31/** Colloque I4CE/changement climatique à Paris / Intervention de Noël Faucher à la 30<sup>e</sup> convention de l’AdCF à Nice

## NOVEMBRE

**6/** Bureau du CEPRI et réunion ville de Paris éco-rénovation à Paris

**7/** Formation CEPRI sur “De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d’inondation” à Paris

**14/** Comité Plan Seine à Paris

**13, 14/** Journées de formation sur la compétence GEMAPI du Parc naturel marin du golfe du Lion à Argelès-sur-Mer

**19/** Journée “Construire, reconstruire et rénover en tenant compte des risques climatiques” organisée par Envirobat Grand Est et l’AQC à Troyes

**21, 22/** Rencontre SHF “Littoral et changement climatique – adaptation de côtes, des ports et des estuaires au changement climatique” à Champs-sur-Marne

**27, 28/** Participation à l’exercice “Alerte submersions” à Aytré

**29/** Réunion d’information sur l’école refuge de Saint-Vincent-de-Paul à Bordeaux

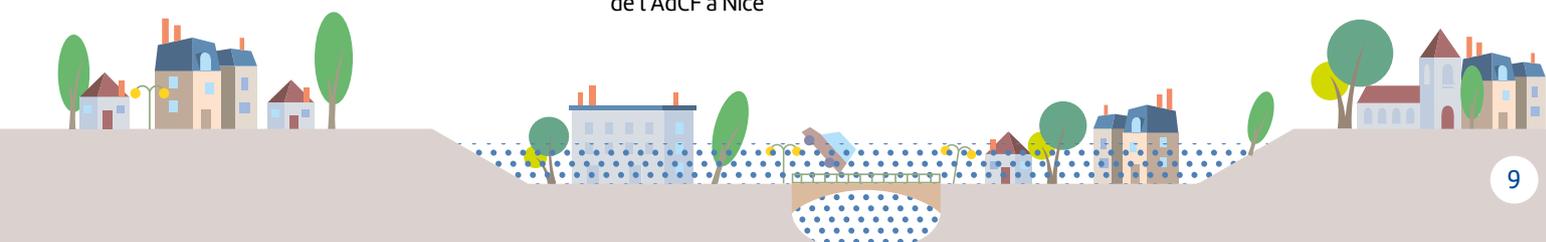
## DÉCEMBRE

**3/** CMI à Paris

**5/** Réunion local État/CT à Millau

**10/** Journée résilience et innovation territoriale, “Facteurs humains de la résilience territoriale : préparation individuelle et cohésion sociale” à Paris / Séminaire “Aménagements résilients, réduction de la vulnérabilité aux risques d’inondations” à Paris

**19/** Journée d’informations et d’échanges “Inondations : l’aménagement du territoire comme levier face aux enjeux climatiques” de France Nature Environnement à Orléans



# ACTIVITÉS 2019

Le programme d'activité reposait en 2019 sur cinq axes :

- ▶ **REPRÉSENTER** nationalement les collectivités territoriales, aux côtés des autres associations ;
- ▶ **INNOVER ET DÉVELOPPER** de nouveaux outils au service des collectivités territoriales ;
- ▶ **ACCOMPAGNER** les collectivités dans leurs projets sur la mise en œuvre des politiques locales ;
- ▶ **STRUCTURER** un réseau européen ;
- ▶ **PROPOSER** un catalogue de formation sur la gestion du risque inondation tout en s'appuyant sur les compétences d'un réseau d'experts pour asseoir les orientations scientifiques et techniques du CEPRI et sur la structuration d'un réseau de collaborations européennes de plus en plus dense.

## REPRÉSENTER NATIONALEMENT LES COLLECTIVITÉS

### PRENDRE PART AUX ÉCHANGES NATIONAUX SUR L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le CEPRI a activement pris part aux **Assises nationales des risques naturels** (25 et 26 mars), en construisant et animant un atelier avec l'ANEB et en participant aux deux journées par la tenue d'un stand CEPRI tendant à mieux faire connaître les missions de notre association.

Le CEPRI a participé aux **échanges avec le ministre de la Transition écologique et solidaire**, François de Rugy, lors d'un petit déjeuner le 18 mars, sur la thématique de la compétence GEMAPI.

Le CEPRI a été **audité par les membres d'un groupe d'études à l'Assemblée nationale sur le thème de l'assurance** le 13 février et par la mission sénatoriale d'information sur la gestion des risques climatiques et l'évolution de nos régimes d'indemnisation, au palais du Luxembourg, le 29 avril.

Le CEPRI a participé :

- aux réunions de travail du GT REX (retour d'expériences) "Prévention" animées par le CGEDD et le CEREMA, aux réunions avec les représentants du ministère sur la mise en œuvre du décret PPR et au groupe de travail sur les solutions fondées sur la nature dans le cadre des Assises de l'eau ;
- à la réunion du CODOST du SCHAPI du 9 avril 2019.

Le CEPRI a pris part aux **réflexions sur les risques littoraux** en organisant une réunion avec ses membres, le 12 juin, et en rencontrant le député Stéphane Buchou en charge de la rédaction d'un rapport parlementaire sur cette thématique (4 juillet).

Enfin, le CEPRI a activement participé à l'**Audit sur les PAPI** mené par les inspecteurs généraux en sollicitant ses membres pour avis par le biais d'un questionnaire global sur la procédure PAPI, en analysant l'ensemble des réponses et en partageant ses analyses avec les inspecteurs généraux, participant ainsi à faire entendre la voix des collectivités territoriales.

Le président du CEPRI, Noël Faucher, est intervenu à la 30<sup>e</sup> Convention de l'AdCF le 31 octobre à Nice, en prenant part aux échanges lors d'un atelier intitulé "Urbanisme, risques et changement climatique". Une occasion de faire partager nos nombreux travaux sur cette thématique avec les représentants des intercommunalités.

## MOBILISER SUR LES OUTILS 2019 DE LA GESTION DES RISQUES INONDATION

**Le CEPRI a participé à deux réunions de travail organisées par la DGPR.**

- La première portait sur la mise en œuvre du **décret PPR** (note d'accompagnement) et le CEPRI a fait plusieurs propositions d'amélioration. Il a rédigé une note synthétique de présentation du contenu de ce décret, au lendemain de la sortie de ce texte, adressée à l'ensemble de ses membres et publiée, dans Techni Cités, un éclairage de ce texte réglementaire.
- La seconde portait sur la **réglementation des ouvrages de prévention des inondations** dans le cadre de la compétence GEMAPI (décret). Le CEPRI a transmis à la DGPR (MTES) un certain nombre de remarques relatives au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 avril précisant le plan de l'étude de dangers des digues organisées en systèmes d'endiguement et des autres ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.





Le CEPRI a apporté une **contribution écrite à la démarche “Planifions nos territoires ensemble”** lancée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités. Cette consultation devait aboutir à la rédaction de trois ordonnances de simplification, issues de la loi ELAN (portant Évolution du logement, de l’aménagement et du numérique). Le CEPRI a fait des propositions d’amélioration sur les thèmes suivants : la hiérarchie des normes et la modernisation du SCOT. Cette contribution est disponible auprès de l’équipe technique.

Le CEPRI a accompagné et suivi **deux ateliers des territoires à Épinal et Auxerre** sur le thème “Faire de l’eau une ressource pour l’aménagement”. Ils ont permis de faire émerger un projet de territoire et de fédérer les acteurs autour de stratégies d’aménagement et de gouvernance permettant de mieux concilier différents usages de l’eau.

Le CEPRI a également participé et contribué lors des derniers Comités Plan Seine à la **mise à jour des objectifs** : 1/ (aménager les territoires de manière résiliente pour réduire leur vulnérabilité), 3/ (raccourcir fortement le délai de retour à la normale/gérer la crise inondation) et 4/ (mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque) du PGRI du bassin Seine Normandie 2022-27.

#### **APPORTER UNE EXPERTISE AUPRÈS DE LA COMMISSION MIXTE INONDATION (CMI) ET DU CONSEIL D’ORIENTATION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS (COPRNM)**

Le CEPRI a apporté son appui aux représentants de notre association lors des réunions de la CMI (réunions du 11 avril, du 4 juillet, du 3 octobre et du 3 décembre) et du COPRNM (6 juin).

## **INNOVER EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS : S’ADAPTER POUR VIVRE EN ZONE INONDABLE LE LONG DES COURS D’EAU ET DES LITTORAUX**

### **AMÉLIORER LES CONNAISSANCES**

#### **Accompagner le déploiement de la méthodologie d’analyse multicritère (AMC).**

→ Le CEPRI a participé aux réunions du GT AMC animé par le CGDD et rédigé et diffusé auprès de ses membres un nouveau guide intitulé L’AMC (analyse multicritères), une aide à la décision au service de la gestion des inondations, en septembre 2019.

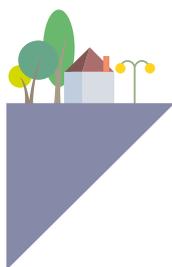
#### **Capitaliser l’ensemble des connaissances sur le risque de ruissellement et participer aux démarches initiées pour le gérer (groupes de travail, accompagnement de projets...).**

Le CEPRI est intervenu sur les inondations par ruissellement au cours d’une journée de sensibilisation des élus de Bourgogne-Franche-Comté au risque d’inondation organisée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. Il a également organisé une journée d’échanges du réseau PAPI/SLGRI ainsi qu’une session de formation sur ce thème. Il suit toutes les avancées sur ce sujet dans la perspective d’une capitalisation au bénéfice de ses membres.

En 2019, il a également construit et animé une nouvelle formation sur ce thème qui a réuni 10 participants.

#### **Rédiger un document synthétisant l’ensemble des bases de données disponibles ainsi que la manière de les utiliser par les collectivités afin de répondre à différentes problématiques en lien avec la gestion du risque inondation.**

Le CEPRI a démarré en 2019 un travail de compilation des bases de données existantes à disposition des collectivités territoriales pour leur permettre de dresser un diagnostic de leur territoire et qui devrait aboutir en 2020.





### **SENSIBILISER LES POPULATIONS ET PARTICIPER À L'ACQUISITION DE COMPORTEMENT ADAPTÉ DES POPULATIONS**

De manière à partager les résultats et les préconisations formulées dans le cadre d'un premier travail d'évaluation des outils réglementaires mobilisés en faveur de l'information préventive (EDRRIS), le CEPRI a participé à plusieurs journées d'échanges : **15<sup>e</sup> Rencontre géorisque à Montpellier** consacrée à la résilience et l'adaptation aux catastrophes naturelles, en proposant une communication autour des "Réflexions sur les dispositifs réglementaires de sensibilisation des populations : quels impacts et quelles influences ont-ils sur l'adaptation des comportements face au risque inondation", comité de sensibilisation DRIEE, SLGRI métropole francilienne et séminaire de la DRIEE sur la culture du risque inondation à Paris.

Dans la continuité des réflexions engagées en faveur d'un plus large partage de connaissance, le CEPRI travaille actuellement à la constitution d'un panorama permettant de dresser, à l'échelle nationale, un état des lieux des démarches de sensibilisation engagées hors cadre réglementaire. Ce recensement permettra de recueillir et de mettre en lien la diversité des actions conduites et de faire état du contexte, des acteurs, des objectifs et des impacts de ces nouvelles approches dédiées à la "culture du risque".

### **PLANIFIER DURABLEMENT TOUT EN ADAPTANT LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN CONSTRUISANT LES TERRITOIRES DE DEMAIN ROBUSTES ET ADAPTÉS AU RISQUE INONDATION**

**Travailler sur des démarches expérimentales couplant mesures de réduction de la vulnérabilité au risque inondation et mesures de rénovation énergétique.**

L'objectif de cette démarche est de permettre aux acteurs de la rénovation énergétique de saisir l'opportunité d'une demande de travaux pour réduire la facture énergétique, pour proposer aux particuliers des mesures et/ou travaux répondant également à la réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation, à moindre coût.

Un premier travail de stage portant sur l'habitat pavillonnaire a fait apparaître que le couplage de travaux de réduction de la vulnérabilité avec l'amélioration des performances énergétiques d'un bâtiment pouvait constituer une piste à explorer dans un contexte où les financements publics se font de plus en plus rares.

Fin 2018, le CEPRI a eu l'occasion de présenter ses réflexions à des bureaux d'études et conseillers Info Énergie du réseau Energétis de la Région Centre-Val de Loire au cours de deux réunions, ainsi que lors de l'Assemblée générale de l'association Envirobat Centre.

La démarche ayant été accueillie très favorablement par ces acteurs, le CEPRI a constitué un groupe de travail avec les structures volontaires (bureaux d'études, Envirobat, ADIL, CAUE 45, Alec 37, Union nationale des architectes), qu'il a réuni à deux reprises en avril et octobre 2019. Des supports destinés à faciliter la compréhension des risques d'inondation et des mesures de réduction de la vulnérabilité destinés aux professionnels du bâtiment sont en cours de finalisation.

### **ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR SE SAISIR DES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN AFIN DE RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES.**

Le CEPRI a accompagné plusieurs territoires dans leur réflexion sur l'intégration des différents risques d'inondation dans leurs politiques d'aménagement du territoire :

- **Bordeaux Métropole** (étude concernant les zones refuges de la presqu'île d'Ambès, dont l'école de Saint-Vincent-de-Paul et le gymnase d'Ambès, actions et outils d'information et de sensibilisation de la population,...),
- **Nantes Métropole** (accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du PLU métropolitain auprès des services instructeurs),
- **Grenoble Alpes Métropole** (prise de compétence GEMAPI, PPRi Drac, contenu de l'OAP "risques et résilience" dans le PLU, principes d'aménagement en zone inondable, exemples sur l'adaptation de la doctrine relative à la bande de précaution derrière les digues...),



- **Orléans Métropole** (accompagnement lors des ateliers sur le PAPI des vals de l'Orléanais),
- **Communauté de communes Causses et vallée de la Dordogne – Cauvaldor** (réglementation concernant les aménagements hydrauliques, OAP Dordogne, exemples d'intégration des risques d'inondation dans les PLU/PLUi approuvés ou en cours d'élaboration, PPR, gestion des eaux pluviales et de ruissellement, repères de crue, système d'alerte locale de crue, réduction de la vulnérabilité...),
- **Le Havre Seine Métropole** (élaboration du PPR littoral, intégration du risque d'inondation dans les politiques d'aménagement du territoire).

**Lancer une base de réflexion pour permettre le déploiement de solutions fondées sur la nature et à bénéfiques multiples dans le cadre de projets d'aménagement intégrant davantage l'eau et les risques d'inondation associés (notion de multifonctionnalité des aménagements).**

Le CEPRI a réuni un certain nombre de ressources disponibles sur le sujet afin de définir le concept de solutions fondées sur la nature.

Dans cette optique, il a participé aux groupes de travail du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), du Partenariat français pour l'eau, dont il est devenu membre du conseil d'administration en 2019 et du groupe de travail réuni dans le cadre des Assises de l'eau

Dans le cadre de sa candidature au projet européen LIFE ARTISAN, le CEPRI a proposé la rédaction d'un guide de bonnes pratiques sur le sujet, ce projet a été retenu fin 2019 et sera coordonné par l'office français de la biodiversité (OFB).

**Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme pour qu'elles intègrent davantage le risque d'inondation.**

Le CEPRI a finalisé le guide relatif à la prise en compte du risque d'inondation dans les PLU(i), qui a été publié en mars 2019. Ce travail compile un grand nombre d'exemples de PLU communaux et intercommunaux sur le territoire métropolitain, traitant des problématiques

d'inondation par débordements de cours d'eau lents, rapides, de submersion marine et de ruissellement.

Il a vocation à sensibiliser les élus et leurs partenaires à la prise en compte des différents types de risques d'inondation dans leur PLU(i) et d'illustrer les pratiques en cours. Il propose des recommandations pour mieux intégrer les risques d'inondation dans la planification locale.

En 2019, le CEPRI a animé deux formations : l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et la planification et l'intégration du risque inondation dans les opérations d'aménagement et l'urbanisme opérationnel.

Le CEPRI est intervenu :

- lors de la réunion intervention commission urbanisme, logement, mobilités commune à France Urbaine, l'AdCF et la FNAU à Paris (05/06), pour présenter le guide sur l'intégration du risque inondation dans les PLU/PLUi,
- dans le cadre de la Webconférence du Réseau Ideal pour présenter le guide sur les PLU/PLUi (18/06),
- au cours de la journée d'informations et d'échanges "Inondations : l'aménagement du territoire comme levier face aux enjeux climatiques" de France Nature Environnement à Orléans (19/12).

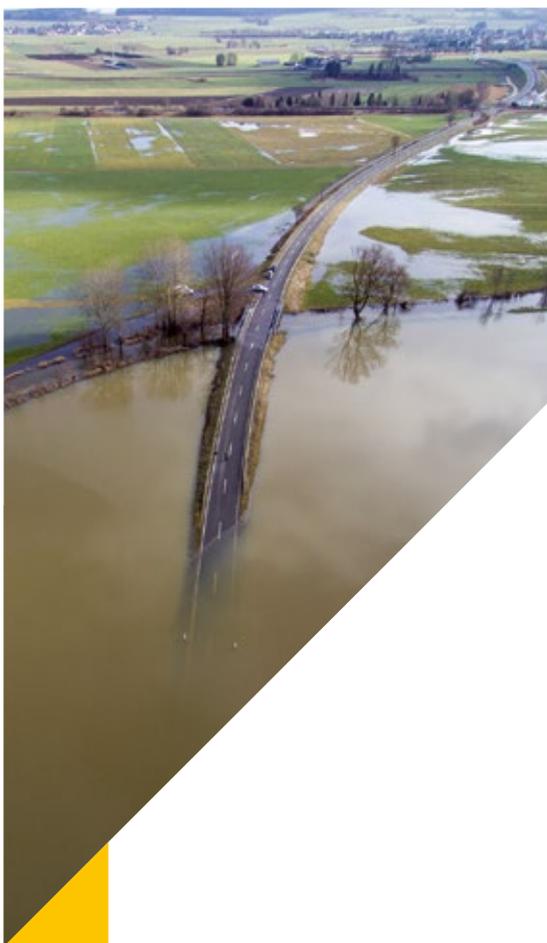
Le CEPRI a également participé :

- au séminaire "Projet de territoire" organisé par l'EPT Grand Orly Seine Bièvre à Cachan (21/02),
- à la journée thématique "Risques et territoires" du CEREMA à Nancy (05/02),
- aux Rencontres nationales des SCoT à Metz (stand) (26-27/06), à la journée du Pôle DREAM "L'eau pluviale dans la ville : pour que chaque goutte compte !" à Orléans (27/09),
- à la journée "Construire, reconstruire et rénover en tenant compte des risques climatiques" organisée par Envirobat Grand Est et l'AQC à Projet SBM à Troyes (19/11).



## GÉRER LA CRISE / ANTICIPER LE RETOUR À LA NORMALE DU TERRITOIRE

Concernant cette thématique de travail, le CEPRI en 2019 a réalisé un **guide à destination des maires sur la gestion d'une crise inondation et de la phase de retour à la normale post-catastrophe** (en cours de mise en forme pour diffusion au 1<sup>er</sup> semestre 2020), participé régulièrement aux travaux de refonte du plan ORSIL (ORSEC Loire) du Loiret, est intervenu au cours d'une journée de sensibilisation au risque inondation des établissements de santé du Loiret, a participé comme animateur/observateur à un exercice de gestion de crise "submersions marines" dans l'agglomération de La Rochelle et est intervenu dans le cadre du Working Group F pour présenter aux partenaires étrangers le dispositif de "Réserve communale de sécurité civile".



## ORGANISER LA PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis la prise de compétence effective au 01/01/2018, la GEMAPI continue de susciter de nombreuses questions parmi les membres du CEPRI et du réseau national des porteurs de PAPI/SLGRI. Le CEPRI a apporté des réponses sur le contenu de la compétence GEMAPI, en particulier sur le volet prévention des inondations : évolution de la réglementation concernant les systèmes d'endiguement et les aménagements hydrauliques, lien avec la gestion de crise, les politiques d'aménagement du territoire (publication du décret sur les PPR en juillet 2019), spécificité des ouvrages littoraux, procédures d'intervention sur des parcelles privées, etc.

Le CEPRI a participé à plusieurs manifestations en lien avec cette thématique :

- participation à la réunion sur la réglementation des ouvrages de prévention des inondations (décret) organisé par le MTES,
- animation avec l'ANEB d'un atelier sur les "Synergies aménagement, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques", avec l'appui du CEREMA et de l'AFPCN, lors des Assises nationales des risques naturels qui se sont déroulées à Montpellier les 25 et 26 mars 2019,
- organisation d'une nouvelle formation sur la compétence GEMAPI "De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation", permettant d'appréhender la compétence GEMAPI dans l'environnement de la politique de prévention du risque inondation,
- participation, en tant que membre associé de l'association France Dignes, à l'assemblée générale de l'association à Paris (02/04) lors de laquelle ont été rappelées les actions complémentaires menées par les deux structures,
- intervention au cours de la journée technique "Des outils pour la GEMAPI" organisée par le CEREMA, le 17 janvier à Aix-en-Provence,
- animation d'une journée de formation sur la compétence GEMAPI en partenariat avec le Parc naturel marin du golfe du Lion à Argelès-sur-Mer (14/11),
- participation au Carrefour des gestions locales de l'eau 2019 à Rennes (30-31/01),
- présentation dans le cadre du 3<sup>e</sup> Colloque national sur les digues maritimes et fluviales de protection contre les inondations le 20 mars à Aix-en-Provence de deux posters sur les digues : "La digue multifonctionnelle : une alternative pour intégrer le risque d'inondation dans l'aménagement urbain" et "La prévention des inondations, protection ou adaptation ?".



## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS POLITIQUES LOCALES

### APPUYER LES ACTIONS PILOTES PORTÉES LOCALEMENT PAR DES COLLECTIVITÉS DANS LA PERSPECTIVE DES STRATÉGIES LOCALES DE GESTION DES RISQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

### FAVORISER LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE ACTEURS OPÉRATIONNELS

Fin 2019, le réseau PAPI/SLGRI compte 58 collectivités membres.

Au cours de cette année, le CEPRI a organisé et animé 4 journées d'échanges :

- le 13 mars sur le thème "Les stratégies de réduction de l'aléa inondation dans les SLGRI et les PAPI : contenu des axes 6 et 7, analyse multicritère, etc." (28 participants),
- le 16 mai sur le thème "La gestion des inondations par ruissellement" (31 participants),
- le 2 juillet sur le thème "État d'avancement de la mise en œuvre de la DI, perspectives et conséquences pour les territoires, les SLGRI et les plans d'actions" (18 participants),
- le 9 octobre sur le thème "Réduction de la vulnérabilité de l'habitat : quel lien possible avec d'autres politiques publiques (rénovation énergétique, amélioration de l'habitat, ...)?" (32 participants).

Le CEPRI a contribué à l'Audit des PAPI mené par le CGEDD en élaborant un questionnaire à destination des membres du réseau PAPI/SLGRI, en analysant les réponses et en présentant la synthèse aux inspecteurs.

### ENRICHIR LE CENTRE DE RESSOURCES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

En 2019, le CEPRI a finalisé et diffusé deux guides :



→ La prise en compte du risque inondation dans les plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ;



→ L'AMC (analyse multicritère), une aide à la décision au service de la gestion des inondations.

Le CEPRI a diffusé deux newsletters "Europe" à destination de ses membres, principalement consacrées aux actualités européennes (mai et septembre).



## STRUCTURER UN RÉSEAU EUROPÉEN

### ORGANISER UN RÉSEAU DE BONNES PRATIQUES ENTRE ACTEURS EUROPÉENS

**Du 3 au 5 avril 2019, le CEPRI a organisé un voyage d'études aux Pays-Bas.** Ce voyage, destiné aux élus des collectivités membres, a rassemblé 21 participants (élus et techniciens), dont 6 intervenants néerlandais.

Le but de ce voyage était d'offrir une meilleure connaissance de la politique de gestion des risques d'inondation aux Pays-Bas, en découvrant divers types d'aménagements urbains innovants sur plusieurs sites aux problématiques d'inondation différentes : Rotterdam, Dordrecht et Nimègue. L'intérêt était de montrer la façon dont ce pays, réputé pour sa politique de protection, se saisit également de la question de l'aménagement du territoire pour transformer les contraintes liées aux risques d'inondation en opportunités. Les résultats de ce voyage ont été présentés lors de l'assemblée générale du CEPRI (juillet) et une synthèse a été rédigée et envoyée à l'ensemble des membres du CEPRI (disponible auprès de l'équipe technique du CEPRI). Il a également donné lieu à un article sur le site internet du CEPRI.

En 2019, le CEPRI est entré en contact avec l'UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe) dans la perspective de faire connaître, entre autres, aux acteurs français la campagne "Making Cities Resilient".

Dans cette optique, l'UNDRR et la CEPRI réfléchissent à d'éventuelles opportunités de collaboration. Il pourrait être envisagé de sensibiliser les équipes du CEPRI à l'agenda global, au cadre d'action Sendai et aux éléments s'y rattachant (Training of Trainers). Dans ce cadre, en 2019, après une rencontre le 17 juillet à Bruxelles, l'UNDRR et le CEPRI ont participé collégialement au montage d'un atelier dans le cadre de la manifestation internationale IDRIM (organisée par l'AFPCN du 15 au 16 octobre à Nice en 2019), sur le thème "Des actions et des stratégies pour construire des villes plus résilientes face aux risques de catastrophe climatique". Cette session a permis d'entendre les témoignages de la ville de Paris, d'un représentant de la ville d'Amadora (Portugal), de l'UNDRR et du professeur Reimund Schwarze (Allemagne).

**Le CEPRI est devenu Centre support de la Convention des maires, en 2019.** La Convention des maires a été lancée en 2008 par la Commission européenne pour soutenir et renforcer les efforts déployés par les territoires en Europe engagés pour la mise en œuvre de politiques en faveur de l'énergie durable et du climat. Elle regroupe des villes de toutes tailles qui s'engagent volontairement à mettre en œuvre des objectifs de l'UE pour l'adaptation au changement climatique. L'objectif est de mobiliser et d'aider les membres de la Convention des maires et les autorités locales à atteindre les objectifs de la Convention des maires. Une occasion de faire connaître nos actions et nos publications à plus grande échelle.

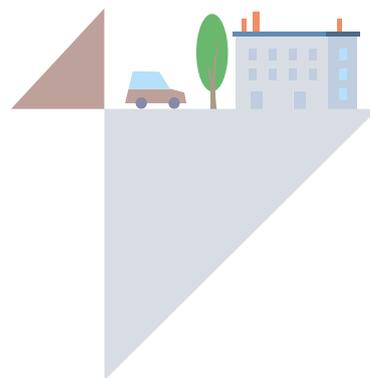
## PARTICIPER À DES PROJETS EUROPÉENS EN COURS

**En 2019, le CEPRI a intégré le projet Life Artisan comme partenaire.** Il a également participé à la préparation du projet H2020 REBOND (non retenu par la Commission européenne pour 2019) et à celle d'un projet dans le cadre du programme INTERREG Manche France-Angleterre (en cours).

### SUIVRE LES TRAVAUX DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES SUR LA DIRECTIVE INONDATION ET SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ CIVILE

**Le CEPRI a participé en 2019 aux deux réunions du Working Group F** à Lisbonne et à Helsinki ainsi qu'aux réunions de suivi du projet H2020 ANYWHERE.

Le CEPRI a contribué à la consultation sur l'élaboration de la stratégie française pour l'eau et l'assainissement à l'international du CICID (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement) organisé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



## PROPOSER DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le CEPRI a organisé plusieurs sessions de formation :

- le 2 avril sur la réduction de la vulnérabilité,
- le 21 mai sur les essentiels du risque inondation,
- le 13 juin sur l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et la planification,
- le 24 juin sur l'intégration du risque inondation dans les opérations d'aménagement et l'urbanisme opérationnel,
- le 15 octobre sur le ruissellement (Nouveauté 2019),
- le 7 novembre sur "De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation" (MAJ 2019),
- le 14 novembre sur la compétence GEMAPI, pour le Parc naturel marin du golfe du Lion à Argelès-sur-Mer.





# RAPPORT FINANCIER 2019

Le compte de l'exercice 2019 est arrêté à **1,5 k€ d'excédent**, dont 372,5 k€ de subventions d'activité, 182 k€ de cotisations et 32,7 k€ de prestations de service, principalement des prestations de formations.

On compte en regard **590,6 k€ de charges**, dont 455 k€ de salaires et charges (469 k€ moins 14 k€ de transfert de charges correspondant au remboursement d'une partie de la rémunération de la chargée de mission en thèse CIFRE), 20 k€ de prestations externes, 31 k€ de publications, 23 k€ de frais de déplacements et 21,5 k€ de frais de réunions.

Il n'y a pas eu de reports de l'année 2018 sur 2019.

**L'activité 2019 présente un excédent d'un montant de 1,5 k€.**

Les cotisations de membres atteignent 131,5 k€ et les adhésions au réseau PAPI-SLGRI 50,7 k€.



## TABLEAU RÉCAPITULATIF 2019 (avec comparatif 2018 et 2017)

Produits (k€)	2019	2018	2017
Cotisations membres	131,5	131	128,5
Subventions d'activité	372,5	382	402,5
Adhésions réseaux	50,7	51	49,2
Produits exceptionnels			
Transfert de charges	14	14	0
Prestations de formation	32,7	30	29,4
<b>TOTAL</b>	<b>601,5</b>	<b>608</b>	<b>609,6</b>

Charges (k€)	2019	2018	2017
Salaires et charges	469	526	483,3
Prestations externes	20	21	18
Publications, brochures	31	18	45,4
Locations	21	20,5	31
Frais de déplacements	23	25,5	34
Colloques et séminaires	2	1	1
Frais de réunions	21,5	31,5	
Charges exceptionnelles			
Divers	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>590,6</b>	<b>646,5</b>	<b>615,7</b>

	2019	2018	2017
Résultat d'exploitation	+ 10,8	- 38	- 6
Résultat courant	+ 11,7	- 37	- 4,7
Résultat exceptionnel	0	0	0
Report année N - 1		+ 29	+ 35
Report sur l'année N + 1	+ 10		- 29
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (k€)</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>- 8,4</b>	<b>+ 1</b>

